

**COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
**ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Procès-verbal d'une réunion de la Commission du développement durable et de l'environnement tenue au Service du développement durable et de l'environnement, le **11 OCTOBRE 2018**, à 8 h.

**Sont présents :** M. Kevin Armstrong, conseiller municipal  
M. Michel Thiffault, conseiller municipal  
Mme Catherine Dufour Rannou, citoyenne  
M. Denis Bernier, directeur, Service du développement durable et de l'environnement  
Mme Nancy Bourgeois, coordonnatrice de projet, Service du développement durable et de l'environnement

**Sont absents :** M. Simon-Olivier Côté, président, conseiller municipal  
M. Frédéric Gagnon, citoyen  
M. Claude Villeneuve, citoyen  
M. Denis Simard, directeur général adjoint

**Invité :** M. Jean-François Boucher, professeur, UQAC

**Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal du 13 septembre 2018 et suivi :
  - 3.1. Communication bac brun;
  - 3.2. Visites d'installations;
4. Présentation du CIRASC par M. Jean-François Boucher (D) :
  - 4.1. Demande de contribution financière ;
5. Programme couches lavables (D) :
6. Programme composteurs domestiques (D) :
7. Centre de tri (I) :
  - 7.1. Demande de dispense;
  - 7.2. Analyse des sites potentiels;
8. Écocentres (I) :
  - 8.1. État d'avancement ;
9. Espèces exotiques envahissantes (I) :
  - 9.1. Appel d'offres : projet pilote;
  - 9.2. Procédures;
10. Autres sujets :
  - 10.1. Bornes électriques;
  - 10.2. Organigramme du Service DDE;
11. Huis clos;
12. Fermeture de la réunion.

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

M. Kevin Armstrong agit à titre de président remplaçant, il souhaite la bienvenue aux membres.

## **2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est lu par M. Kevin Armstrong. Les deux points suivants sont ajoutés :

- 10.1 Bornes électriques ;
- 10.2 Organigramme du Service DDE;

## **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2018 ET SUIVI**

Le procès-verbal est accepté tel que lu. M. Armstrong demande de noter qu'il s'est joint à la rencontre à partir de 10 h 15 (point 10).

### **3.1. COMMUNICATION BAC BRUN**

Une séance d'informations médias a été organisée au cours de laquelle le président de la commission et le directeur du service DDE ont présenter l'information. Plusieurs entrevues ont été accordées. Tous les documents d'information sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

### **3.2. VISITES D'INSTALLATIONS**

Il est prévu de visiter plusieurs usines présentant des technologies de traitement des matières organiques appropriées pour Saguenay lors d'un déplacement en Europe. Un suivi sera fait à la commission au retour.

## **4. PRÉSENTATION DE LA CIRASC PAR M. JEAN-FRANÇOIS BOUCHER**

M. Jean-François Boucher, professeur à l'UQAC expert en gestion du carbone forestier présente aux membres de la commission le projet de partenariat de la Chaire Interuniversitaire de Recherche-Action sur la Séquestration du Carbone (CIRASC). Le but général de la CIRASC est de réunir les forces vives du Québec en matière de recherche-action sur la lutte aux changements climatiques dans le grand secteur des terres (forêts, terres agricoles, mines et municipalités) afin de permettre au Québec de se positionner comme un joueur majeur sur la scène mondiale et permettre d'atteindre les cibles ambitieuses de réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) aux horizons 2030 et 2050.

### **4.1. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Une contribution financière de l'ordre de 25 000 \$ par année pendant 5 ans (2019-2024), à compter du printemps 2019, ainsi qu'une contribution en nature, sous la forme de temps professionnel et de ressources matérielles pour

la collaboration aux différents projets de la CIRASC durant 5 ans (contribution chiffrée à préciser) sont demandées à la Ville.

### **VS-CDDE-2018-18**

CONSIDÉRANT que la mission de la Chaire Interuniversitaire de Recherche-Action sur la Séquestration du Carbone (CIRASC) répond aux objectifs du plan de développement durable de la Ville de Saguenay ;

CONSIDÉRANT qu'un partenariat avec la CIRASC permettrait à la Ville de bénéficier des avantages suivants :

- Augmentation du stockage de carbone sur le territoire de la municipalité grâce à différentes activités faisant l'objet de suivi et d'études telles que des plantations ou la création de « parcs à carbone » (ex. haies brise-vent, îlots de chaleur, parcs de villégiature, forêts nourricières, etc.) ;
- Aménagement forestier adapté et additionnel pour les superficies forestières existantes et sous la responsabilité de la Ville ;
- Utilisation optimisée de gisements de matière organique fertilisante pour l'amendement des sols (stockage de carbone dans les sols et évitement de l'enfouissement) ;
- Quantification complète du stockage additionnel de carbone en vue de la compensation d'émissions de GES sur le territoire, en adéquation avec les marchés du carbone (incluant la rédaction de protocoles spécifiques à la Ville pour marchés réglementé et/ou volontaire);
- Accès en tout temps à l'expertise de la CIRASC, à l'orientation de ses recherches et à ses résultats;
- Rayonnement de la Ville à titre de première Ville du Québec utilisant son territoire aux fins de séquestration accrue du carbone et de compensation de ses émissions de GES.

CONSIDÉRANT qu'un partenariat avec la CIRASC démontrant l'exemplarité de Saguenay à titre de Ville universitaire étudiante responsable vis-à-vis de la lutte aux changements climatiques cadre dans la volonté de faire de Saguenay une ville étudiante;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la CIRASC d'être éligible à différentes subventions notamment du Fonds Verts et du Conseil de Recherche en Sciences naturelles et Génie (CRSNG);

À CES CAUSES, il est résolu que la Ville de Saguenay contribue, à titre de partenaire, à la Chaire Interuniversitaire de Recherche-Action sur la Séquestration du Carbone (CIRASC) pour un montant de 15 000 \$ par année pendant 5 ans (2019-2024), à compter du printemps 2019 et que les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 4100510-002, qu'elle offre une contribution en nature sous la forme de temps professionnel et de ressources matérielles (à déterminer) et qu'elle désigne M. Denis Bernier comme signataire de la lettre d'appui et autres documents et représentant du projet.

## **5. PROGRAMME COUCHES LAVABLES**

Dans le cadre du programme de subvention à l'achat de couches lavables il est prescrit que la réclamation doit être effectuée dans les 6 mois suivant la preuve d'achat. Mme Bourgeois mentionne que plusieurs demandes ont été déposées par les parents afin que la période de réclamation soit étendue à 12 mois. La demande est acceptée, les modifications seront apportées sur le site Internet.

## **6. PROGRAMME COMPOSTEURS DOMESTIQUES**

Le programme d'achat de composteurs domestiques à prix réduit est offert actuellement aux citoyens. Mme Bourgeois explique que de plus en plus de petits ICI (ex. garderies en milieu familiale, CPE, écoles, commerces de service) sont intéressés par une meilleure gestion de leur matière organique et aimeraient bénéficier du programme d'aide financière afin de se munir de composteur.

Il est convenu d'étendre le programme aux industries et commerces mais, pour des raisons de partage de compétences entre les instances municipales et provinciales, d'en exclure l'accès aux institutions publiques (ex. écoles publiques, centre de santé).

## **7. CENTRE DE TRI**

### **7.1. DEMANDE DE DISPENSE**

M. Denis Bernier fait état de l'avancement du dossier de la demande de dispense déposée au MAMOT. Le dossier avance tranquillement. Il est prévu d'aller rencontrer les gens du MAMOT. M. Kevin Armstrong suggère d'inviter M. Bernier lors de la prochaine plénière afin de présenter ce dossier aux élus.

### **7.2. ANALYSE DES SITES POTENTIELS**

Le devis pour la conception, la construction et l'opération du centre de tri est en préparation. L'évaluation des différents sites potentiels de localisation est également à l'étude.

## **8. ÉCOCENTRES**

### **8.1. ÉTAT D'AVANCEMENT**

Une analyse est en cours concernant le déplacement de l'écocentre sud sur le boulevard Saint-Paul. La possibilité que de nouvelles infrastructures puissent y accueillir les matières résiduelles provenant du secteur commercial y est évaluée de même que l'implantation d'une zone du réemploi.

## **9. ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

### **9.1. APPEL D'OFFRES : PROJET PILOTE**

Mme Nancy Bourgeois rappelle que suite à plusieurs requêtes citoyennes un comité, formé de représentants de divers services municipaux (DDE, TP, ATU, CSVC), a été formé afin d'établir les priorités d'intervention et les procédures en présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE). Plusieurs actions sont en cours :

- Inventaire des EEE sur le territoire. Cet inventaire est intégré sur JMap donc accessible aux différents services concernés. En plus de la localisation, il informe sur l'espèce visée et la tenure des terres (privée ou publique) ;
- Information diffusée sur le site internet et production d'affiche terrain (prévention en regard des dangers de brûlure) ;
- Rédaction d'un devis d'appel d'offres pour un projet pilote d'éradication d'une EEE (renouée japonaise) située sur un terrain Ville. Ce projet a pour but de tester une méthode d'éradication et d'en connaître les coûts associés ;
- Intégration de clauses spécifiques aux EEE dans la réglementation municipale.

### **9.2. PROCÉDURES**

Des procédures ont été établies pour le transport et le traitement des EEE. Celles-ci concernent :

- les citoyens qui transportent des EEE vers les écocentres ;
- les travaux d'excavations sur des terrains contaminés (clauses à intégrer dans les appels d'offres et méthodes de travail à adopter par nos services) ;

## **10. AUTRES SUJETS**

### **10.1. BORNES ÉLECTRIQUES**

M. Kevin Armstrong informe les membres que Mme Sonia Simard, directrice de l'arrondissement Jonquière, a reçu une demande de la Société québécoise des infrastructures qui a des bureaux ministériels à Jonquière. Ils veulent installer des bornes électriques pour leurs employés et propose à la Ville de participer à leur appel d'offres afin d'installer quatre bornes supplémentaires qui seraient accessibles aux citoyens. On rappelle qu'une étude pour la mise en

place d'un réseau structuré de bornes de recharge est en cours pour le territoire du SLSJ. M. Bernier mentionne qu'une concentration élevée de bornes électriques peut avoir une incidence au niveau de la gestion des risques. Ces informations seront transmises à Mme Simard.

## **10.2. ORGANIGRAMME DU SERVICE DDE**

Le 30 octobre prochain, le Service du DDE tiendra une rencontre de réflexion stratégique afin de revoir la mission, les orientations et la structure du service.

## **11. HUIS CLOS**

L'ordre du jour étant épuisé, les fonctionnaires se retirent à 10 h 45. Les membres-citoyens et les élus municipaux poursuivent la réunion en huis clos.

## **12. FERMETURE DE LA RÉUNION**

La réunion est levée à 11 h 05

---

M. Kevin Armstrong en remplacement de  
M. Simon-Olivier Côté  
Président  
Conseiller municipal

---

M. Denis Bernier, ing., M.Env.  
Directeur  
Service du développement durable et de l'environnement